



Le mot du Maire

La pandémie a durement frappé notre pays, elle a aussi fondamentalement bouleversé notre vie locale.

Elue le 15 mars 2020, votre nouvelle équipe municipale a été officiellement installée le 28 mai 2020.

10 femmes 8 hommes, tous très attachés à notre commune, m'accompagnent. Cette élection, dès le premier tour, confirme votre adhésion à la commune nouvelle de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc.

Dans ce nouveau bulletin municipal vous pouvez découvrir les visages de l'ensemble des conseillers municipaux.

Nous voulons tous être à votre écoute, disponibles et continuer à gérer avec rigueur les finances.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour être dignes de votre confiance.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Gilles Doz

Le nouveau Conseil municipal

MAIRE, MAIRES DÉLÉGUÉS ET ADJOINTS



Gilles DOZ
Maire



Marie Cécile JOUVE
1^{er} Adjointe



Claire TOMADA
2^{er} Adjointe



Michel AYMARD
Maire Délégué Antraigues



Raymonde DUPLAN
1^{ère} Adjointe Antraigues



Alain CHIRAUSSSEL
Maire Délégué Asperjoc



Christian FAURE
1^{er} Adjoint Asperjoc

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Christophe CHIROSSSEL
Agriculture - Forêt



Françoise DEGOMBERT
Vie Scolaire Asperjoc



Agnès DELHAYE
Culture Associations



Laurent MUSSA PERETTO
Médiathèque
et lecture publique



Michèle RAYMOND
Vie Scolaire Antraigues et
gestion des équipements publics



Martine RIBEIRO
Action Sociale



Laurence SAUTEL AYMARD
Communication
et organisation

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Brigitte BARATIER



Isabelle FRAU



Philippe MAUMY



Rémi TESTON



James TONOLI

COMMISSIONS

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions

Finances

Michel AYMARD
Alain CHIRAUSSSEL
Marie Cécile JOUVE
Laurent MUSSA PERETTO
Martine RIBEIRO
Rémi TESTON

Affaires scolaires

Michel AYMARD
Alain CHIRAUSSSEL
Marie Cécile JOUVE
Françoise DEGOMBERT
Laurent MUSSA PERETTO
Michèle RAYMOND
Claire TOMADA

Agriculture, Economie,

Tourisme

Michel AYMARD
Alain CHIRAUSSSEL
Christophe CHIROSSEL
Raymonde DUPLAN
Philippe MAUMY
Laurence SAUTEL AYMARD
James TONOLI
+ personnalité qualifiée :
Gabin AYMARD

Histoire

Alain CHIRAUSSSEL
Agnès DELHAYE
Françoise DEGOMBERT
Laurence SAUTEL AYMARD
+ personnalité qualifiée :
Daniel DUMAS

Travaux

Michel AYMARD
Alain CHIRAUSSSEL
Raymonde DUPLAN
Christian FAURE
Marie Cécile JOUVE
Martine RIBEIRO
James TONOLI

Culture, Associations, Sports

Michel AYMARD
Agnès DELHAYE
Françoise DEGOMBERT
Marie Cécile JOUVE
Martine RIBEIRO
Claire TOMADA

Communication et participation

Michel AYMARD
Agnès DELHAYE
Philippe MAUMY
Laurent MUSSA PERETTO
Laurence SAUTEL AYMARD
Rémi TESTON
Claire TOMADA

Environnement

et cadre de vie

Brigitte BARATIER
Christophe CHIROSSEL
Françoise DEGOMBERT
Isabelle FRAU
Philippe MAUMY
Claire TOMADA

LES ACTIONS pendant et après le confinement

LES SERVICES MUNICIPAUX EN PREMIERE LIGNE : accueil téléphonique, accueil des enfants du personnel soignant, attention particulière aux personnes fragiles et isolées, ces personnes ont été contactées à plusieurs reprises pour répondre à leurs besoins, pour les courses notamment.

REOUVERTURE DES ECOLES : Dès le 14 mai, élus et employés communaux se sont mobilisés pour offrir de bonnes conditions d'accueil à tous les enfants.

MASQUES DE PROTECTION : la Commune a offert un masque de protection en tissu lavable, à l'ensemble de la population. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer nous les avons livrés à domicile.

Une distribution plus large a pu être programmée grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et du Conseil Départemental.

Merci aux bénévoles qui ont également fabriqué des masques en tissu.

Commémoration du 8 mai 1945

Comité restreint cette année pour cet hommage aux morts tombés pour la France, dépôt de gerbes aux monuments aux morts suivi d'une minute de silence.



Plan d'eau

Le plan d'eau est opérationnel, de nombreux baigneurs ont déjà apprécié sa beauté sauvage, son calme et la sérénité qui s'en dégage. Nous rappelons que la baignade n'est pas surveillée.



EPHAD : une pensée pour le personnel de l'EPHAD "Les Châtaigniers" qui a reçu de nombreux gestes de soutien notamment :

- le GAEC du Régal qui a livré gratuitement de la charcuterie au personnel soignant
- L'Atelier qui gratuitement a fabriqué et livré des masques en tissu, lorsque tout manquait
- Le Castagno et son chef René qui a cuisiné (au pied levé) pour les résidents de l'EPHAD.

Merci à l'ensemble des artisans, commerçants, agriculteurs et restaurateurs de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc.

Merci à tous ceux qui ont travaillé pendant le confinement.

Merci à l'ancienne équipe municipale pour avoir assuré la continuité de la gestion de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc.

LES PROJETS

La commune Vallées-d'Antraigues-Asperjoc a décidé de vous donner la parole, afin que vous puissiez transmettre vos remarques et suggestions et ainsi imaginer notre futur.

Les membres des différentes commissions sont déjà au travail et après consultation et écoute, vont soumettre aux membres du Conseil municipal leurs propositions.

SECRETARIATS DE MAIRIE

ANTRAIQUES 04 75 38 70 10

Lundi de 13h à 17h

Mercredi et Vendredi

de 9h à 13h

mairie.antraigues

@vallees-antraigues-asperjoc.fr

Le RIGAUDEL 04 75 37 47 12

1er Mercredi du mois

de 11 h à 12h

mairie

@vallees-antraigues-asperjoc.fr

LAULAGNET 04 75 37 47 12

Lundi et Jeudi

de 13h30 à 17h30

et Mercredi de 8h à 12h

mairie.asperjoc

@vallees-antraigues-asperjoc.fr

**MAISON DES SERVICES
AU PUBLIC** 06 49 79 32 90

Tous les matins

sur rendez-vous :

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 9h à 12h

msap-antraigues@inforoutes.fr

Lors de la séance du 10 juin 2020, le Conseil municipal réuni à la salle des fêtes d'Asperjoc - Le Rigaudel a adopté les budgets prévisionnels (budget général M14 et budget de l'eau et assainissement M49) pour l'année 2020.

Budget général M14

I – LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le budget M14 soumis à l'examen et au vote du Conseil municipal est le deuxième budget post-fusion et le premier de la mandature 2020-2026.

Les premiers effets de la fusion entre Antraigues et Asperjoc devraient être enregistrés dès cette année (économies sur les postes majeurs : assurance, téléphonie), combinés à une progression des dotations. Toutefois, la crise du Covid-19 invite à une certaine prudence : l'évaluation des recettes communales (camping, parking, droits de terrasse) est incertaine et des dépenses supplémentaires ont été nécessaires (achat de masques et équipements de protection). En investissement, le confinement a engendré un report de nombreux travaux.

Compte tenu de l'importance des travaux en régie (réalisés directement par la commune, par les employés municipaux des deux communes déléguées) et de leur poids budgétaire, ils sont valorisés en recettes. Cela traduit la valeur créée par la commune sur ses ressources propres.

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, il s'agit donc d'un budget d'une extrême prudence sur les recettes et très rigoureux sur les dépenses.

II – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A - Les produits de fonctionnement 2020

1 670 201 €

dont	
● Excédent reporté 2019 :	539 201 €
● Fiscalité :	572 000 €
● Dotations :	337 000 €
● Remboursements de salaires :	40 000 €
● Produits des services :	32 000 €
● Autres produits de gestion courante :	85 000 €
● Travaux en régie :	60 000 €
● Produits exceptionnels :	5 000 €

B - Les charges de fonctionnement 2020

1 670 201 €

dont :	
● Charges générales :	221 000 €
● Charges de personnel :	480 000 €
● Autres charges :	125 000 €
● Charges financières :	34 000 €
● Dépenses imprévues :	10 000 €
● Reversement FNGIR : (garantie ressources communes et intercom.)	68 000 €
● Charges exceptionnelles :	10 000 €
● Autofinancement de la section d'investissement :	722 201 €

III – LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

A - Recettes d'investissement

1 043 507 €

dont :	
● Autofinancement de la section d'investissement :	722 201 €
● FCTVA (fonds de compensation) :	30 000 €
● Subventions de l'Etat et du Conseil Départemental :	103 830 €
● Subvention Communauté de communes CCBA :	27 000 €
● Emprunt d'équilibre :	96 475 €
● Subvention SDE (Synd. Dép. énergies) :	14 000 €
● Ventes :	50 000 €

B - Dépenses d'investissement

1 043 507 €

dont :	
● Remboursement d'emprunt :	252 000 €
● Travaux :	171 055 €
● Travaux en régie :	60 000 €
● Déficit reporté 2019 :	560 452 €

Taux d'impositions votés

Le budget 2020 prévoit une harmonisation des taux, plutôt qu'un lissage sur plusieurs années. L'harmonisation repose sur la technique du taux moyen pondéré pour tenir compte du poids respectif des bases d'imposition et des émissions.

	Taxe d'habitation	Taxe foncière propriétés bâties	Taxes foncières non bâties
Asperjoc	11,50%	18,58 %	148,30%
Antraigues	10,32%	20,74%	128,16%
Vallées-d'Antraigues-Asperjoc	10,92%	20,21%	135,88%

Il convient de souligner que l'emprunt lié aux investissements antérieurs à la fusion est couvert par la capacité d'autofinancement de la Commune nouvelle. Les travaux du Plan d'eau ont nécessité un prêt relais qui sera remboursé par les subventions à venir et en aucun cas par l'autofinancement.

Budget de l'eau et de l'assainissement M49

I – ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Il s'agit du deuxième budget eau et assainissement de la commune nouvelle. En 2019, les divers tarifs avaient fait l'objet d'une harmonisation. Le budget 2020 est caractérisé par une stabilité des tarifs eau et assainissement.

II – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A - Les produits de fonctionnement	257 870 €
dont :	
Excédent reporté :	52 870 €
Vente d'eau :	120 000 €
Assainissement :	40 000 €
Amortissement des subv. d'invest.:	44 000 €
Autres produits de gestion :	1 000 €

B - Les charges de fonctionnement	257 870 €
dont :	
Charges générales :	52 000 €
Admissions en non valeur (créances irrécouvrables) :	4 000 €
Charges financières :	16 000 €
Amortissement :	115 000 €
Autofinancement de la section d'invest.:	70 870 €

III – LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

A - Les recettes d'investissement	514 189 €
Autofinancement :	70 870 €
Excédent reporté :	303 319 €
FCTVA (fonds de compensation) :	5 000 €
Subvention départementale :	20 000 €
Amortissement :	115 000 €

B - Dépenses d'investissement :	514 189 €
dont :	
Amortissement des subventions :	44 000 €
Remboursement des emprunts :	40 000 €
Frais d'études et honoraires :	30 000 €
Achat terrain :	8 000 €
Divers travaux :	270 806 €
Restes à réaliser :	100 000 €
Déficit reporté :	21 383 €

Les principaux investissements prévus en 2020 portent sur l'électrification des captages (Asperjoc) et la télérelève des compteurs (Antraigues).

Les concerts et spectacles

"Antraigues en Fait"

sous réserve des autorisations préfectorales

- 1/08 Coline Malice
- 2/08 Clara Sanchez
- 6/08 Artiste surprise invité par Shirley et Dino
- 7/08 Nicolas Jules
- 8/08 Les coureurs de Remparts
- 12/08 Artiste surprise invité par Shirley et Dino
- 13/08 Alexandre Castillon
- 14/08 Laurent Faye
- 16/08 Pierre et Chausson
- 18/08 La Boucantada de Bise
- 21/08 Fred Bobin
- 22/08 Spectacle « Opérette » montée par Shirley et Dino
- 27/08 Robinsonne
- 28/08 Jimmy Plume
- 29/08 Un p'tit gars du coin
- 4/09 « un week-end à Thieure » : Djampa
- 5/09 « un week-end à Thieure » : Pop'hAARpe (Annelise Perriguet)
- 12/09 Le Blob (en solo) suivi de la guinguette Blob « Java punk et flonflons d'amour »
- 8/09 Les Voisins
- 19/09 Aude Fabulet - Atelier d'écriture en matinée et journée avec restitution
- 25/09 Ian Dayeur
- 16/10 « un week-end à Thieure » : Mehdi Dix
- 17/10 « un week-end à Thieure » : Lizzie
- 31/10 soirée surprise de clôture festive : Békar (à confirmer)

Autres événements

- Les marchés d'Antraigues (tous les mardi matin)
- Le 23/07 : Le marché artisanal
- Le 24/07 : cinéma sous les étoiles : "DONNE MOI DES AILES"
- Le 31/07 : Théâtre en plein air - cie « les mauvais élèves : BUUR - La cité du bonheur »
- Le 5/08 : Conférence de Charles Silvestre
- Le 9/08 : Le cinéma en plein air : "Yesterday" (VO sous-titrée)
- Le 15/08 : La Brocante
- Le 20/08 : Le marché nocturne des créateurs
- Le 22/08 : Fête du foot
- Le 20/09 : l'Ardèche Run
- Le 04/10 : Antrainous
- Les 24 & 25/10 : La fête de la châtaigne organisée par RANDAMONT

De nouveaux badges de parkings gratuits sont à disposition des habitants de la commune et des communes voisines. Ils sont disponibles à la MSAP. Il faudra vous munir :
* de votre ancien badge
* d'une pièce d'identité
* d'un justificatif de domicile

Infos utiles

Ramassage des encombrants

Nous vous rappelons que les habitants doivent s'inscrire auprès de la CCBA au 0 800 07 60 15.

Déchetterie de Labégude

Téléphone : 04 75 37 71 53
Heures d'ouverture du lundi au samedi de 9h à 11h45 / 13h30 à 17h15.

MSAP

du lundi au vendredi de 8h à 12h, le samedi des semaines paires de 8h à 12h et les lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous. 06 49 79 32 90

Agence postale

du lundi au vendredi de 8h à 12h, le samedi des semaines paires de 8h à 12h et le mardi de 13h30 à 16h30

Téléphones utiles

Gendarmerie	04 75 38 72 83
Pompiers	18
SAMU	15
Police	17
Pharmacie	04 75 38 72 79
Médecin	04 75 38 72 60
Infirmières	04 75 88 23 88

Médiathèque Alouette

juillet et août, horaires d'été : lundi et vendredi de 16h30 à 18h30

bm-antra@inforoutes.fr

04 75 38 73 06

Office de tourisme antenne Antraigues

04 75 89 02 03

en juillet-août, ouvert

- Mardi de 10h à 13h (sur le marché)

- Mercredi à samedi : 10h-13h / 14h-17h.

Responsable de publication : Gilles Doz, maire • Tirage à 450 exemplaires • photos : Jean-Louis Muller et Philippe Maumy • maquette et impression : Kallima, Antraigues.

"Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel"

Jean Jaurès